

MASTER 1 ET 2 SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT TERRESTRE (BIODIVERSITÉ, ECOLOGIE, EVOLUTION)

Résumé de la formation

Type de diplôme : MASTER 1 et 2

Domaine ministériel : Sciences

Mention : Sciences de la Biodiversité et Ecologie

Spécialité : Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes

Présentation

Au CTES, est proposé en **M1** la parcours **Biodiversité, Ecologie, Evolution (BEE)** du master BEE conduisant en **M2**, à la finalité **BIOEFFECT** « Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes ».

Chaque formation proposée par le CTES est identique à celle proposée en présentiel.

Chaque année compte 2 périodes (équivalentes aux semestres de présentiel) constitués d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables et de stages.

Les enseignements se déroulent d'octobre à mai.

Il faut chaque année s'inscrire à la totalité des UE d'un seul semestre de présentiel; l'inscription à la totalité des UE des deux semestres se fera uniquement sur dérogation.

Tous les documents sont en ligne sur la plateforme du CTES. Les inscrits peuvent recevoir les documents par voie postale en supplément s'ils le désirent.

Un calendrier de travail hebdomadaire est fixé en début d'année.

Des regroupements obligatoires sont organisés à Marseille pour les travaux pratiques dans les UE qui en comportent.

Objectifs

Plus d'infos

Crédits ECTS : 120

Niveau d'étude : bac+5 et au-delà

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Nature de la formation : Diplôme

En savoir plus

site internet de la formation [🔗](#)

Le master **Biodiversité, Ecologie, Evolution (BEE)** a pour but de former des spécialistes de haut niveau capables d'identifier, de comprendre et de résoudre des problèmes environnementaux ayant trait à l'écologie et à la biologie évolutive; notamment ceux relatifs à l'analyse de la biodiversité, à la gestion des espèces et des espaces, à la valorisation du patrimoine naturel et à la restauration des milieux.

La Finalité **BIOEFFECT** « Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes », **proposée en M2**, a pour objectif de former les étudiants à la conception et la mise en oeuvre de démarches expérimentales, systémiques et/ou analytiques appropriées pour évaluer le fonctionnement des écosystèmes et la dynamique de la biodiversité passée et actuelle afin d'assurer la durabilité des fonctions écologiques et des services écosystémiques.

Informations supplémentaires

Pour plus d'informations, consulter le site <http://ctes-sciences.univ-amu.fr/>

Contenu de la formation

Liste des enseignements

Période 1 (Equivalente au Semestre 1)

Traitement des données 6 ects

Démarche scientifique en écologie 6 ects

Ecologie fonctionnelle et écosystèmes 3 ects

Ecosphère et environnement 3 ects

De l'évolution à la diversité du vivant 3 ects

Méthodes en écologie 6 ects

Des populations aux communautés 3 ects

Période 2 (Equivalente au Semestre 2)

Anglais 3 ects

Ecologie numérique 3 ects

Stage 6 ects

Ecologie chimique 4 ects

Ecologie comportementale et interactions biotiques 4 ects

Structure et dynamique du paysage 3 ects

Approches rétrospectives de la diversité, des écosystèmes et des environnements 4 ects

Le sol vivant 3 ects

Période 1 (Equivalente au Semestre 3)

Ecologie globale, école de terrain 6 ects

Outils de professionnalisation 3 ects

Outils de professionnalisation en écologie 3 ects

Modélisation Appliquée des Systèmes Ecologiques 6 ects

Biogéographie, passé et présent 3 ects

Fonctionnement des écosystèmes, changements globaux et services écosystémiques 6 ects

Interactions biotiques 3 ects

Période 2 (Equivalente au Semestre 4)

Stage en laboratoire ou entreprise, en France ou à l'étranger 30 ects

Contrôle des connaissances

Généralités:

- un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des UE auxquelles il s'est inscrit pour l'année universitaire en cours;
- Les différentes épreuves (jusqu'à 4 par jours + TP/TD) peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

M1:

Deux sessions d'examen sont organisées (l'une en juin et l'autre en septembre). Prévoir, pour chaque semestre ou période, 2 semaines de présence sur place pour la session de juin, avec les TP, et une semaine pour la session de septembre.

Les épreuves non présentées à la première session, peuvent l'être à la seconde.

Les Travaux Pratiques (TP) n'ont lieu qu'à la première session de juin et sont regroupés avec les examens.

Les TP sont obligatoires.

Un **stage** doit également être réalisé pour la période 2 dans une association, un bureau d'étude, un organisme de recherche ou collectivités locales etc; Durée 2 semaines à 2 mois

Examens en centres extérieurs (uniquement pour les étudiants résidant hors France métropolitaine) : uniquement en septembre si les TP ont été faits en juin (voir la plateforme du CTES après inscription).

M2 :

Une seule session d'examens a lieu, en **Septembre à Marseille pour la période 3..**

Prévoir deux semaines de présence à Marseille, pour les examens plus une "Ecole de terrain".

En M2, aucune demande d'examen en centre extérieur ne sera accordée.

La **période 4** est constituée d'un **stage d'une durée de 5 à 6 mois**.

Conditions d'accès

M1 :

Du fait de la composante biologique et écologique des enseignements, peuvent postuler à cette formation principalement les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences de la Vie ou Sciences de la Vie et de la Terre ou équivalent.

M2 :

Du fait de la composante biologique et écologique des enseignements, peuvent postuler à cette formation principalement les étudiants titulaires d'un master 1 des Sciences de la Vie ou Sciences de l'Environnement.

L'accès dans cette formation, en M1 ou M2, est également possible après prise en compte des études antérieures, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Avant l'inscription dans cette formation, en M1 ou M2, un dossier de candidature doit être obligatoirement soumis sauf pour les étudiants titulaires du M1 BEE de l'université d'Aix-Marseille qui sont alors admis de droit en M2.

Ces dossiers de candidature se déposent directement en ligne par l'application **eCandidat** (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

Les candidats ont jusqu'à la fin septembre pour déposer leur candidature.

Droits de scolarité

Droits d'inscription à l'université (environ 250 € uniquement pour les étudiants).

Frais d'inscription pédagogiques au télé-enseignement sont fixés par unité d'enseignement et par mode d'envoi (TC : téléchargement)

Pour une seule période : 105 € en TC

Pour une étape complète : 210 € en TC

ATTENTION : les M1 et M2 ne sont proposés qu'en téléchargement

Composante

Marseille : Université d'Aix-Marseille Université - Sciences

Lieu(x) de la formation

Marseille

Responsable(s)

FERNANDEZ CATHERINE
catherine.fernandez@univ-amu.fr

bousquet-melou anne
anne.bousquet-melou@univ-amu.fr

Contact(s) administratif(s)

Stéphanie BOSIO
stephanie.bosio@univ-amu.fr
Aix-Marseille Université - Faculté des Sciences - CTES - Case
35
3. place Victor Hugo
13331 MARSEILLE CEDEX 3